

**DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE**  
**L'ECOLE**

**Synthèse des débats**  
*Réunions au Foyer de Hambach*

Membres de l'équipe d'animation :

- Monsieur Hoffmann
- Madame Hertzog
- Mademoiselle Kieffer
- Mademoiselle Rosener

**Réunion du mardi 2 décembre 2003 de 17h à**  
**20h**

1. Eléments de diagnostic sur l'école

Le malaise constaté à l'école découle en partie des missions qui lui sont conférées : trop nombreuses, elles méritent d'être redéfinies et redéployées entre les divers partenaires éducatifs : l'école doit instruire et éveiller les enfants qui lui sont confiés, soutenir et épauler la famille dans ses devoirs éducatifs, mais en aucun cas se substituer à elle.

Actuellement, l'école ne se donne pas les moyens de mener ces missions à bien, en raison d'un manque et d'une mauvaise gestion des moyens financiers et surtout humains : trop de maîtres absents ne sont pas remplacés, trop d'enseignants issus des listes complémentaires au CRPE sont envoyés dans les classes sans formation. De même, notamment dans les écoles maternelles, les classes sont souvent surchargées, au détriment du bien-être et de l'éveil de

l'enfant, et ne lui permettant pas d'assimiler les apprentissages fondamentaux dans de bonnes conditions.

En outre, l'un des objectifs défini par la Loi d'Orientation de 1989 était d'amener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. Force est de constater que cet objectif est inapproprié : tous les élèves n'ont en effet pas la motivation et les compétences nécessaires pour y parvenir. L'obtention du bac est-elle d'ailleurs une fin en soit ou un commencement ? Elle est souvent vécue comme une contrainte et ne s'appuie pas toujours sur un projet professionnel. D'autres parcours de formation méritent également d'être pris en considération, d'autant que les attentes des entreprises dans certains domaines sont fortes. Ainsi, une orientation des élèves plus fine, plus précise et tenant compte de leurs besoins et de leurs centres d'intérêt s'avère nécessaire pour éviter les échecs. Elle passe par la revalorisation des filières professionnelles et manuelles aussi bien dans le milieu scolaire que dans l'opinion publique. Le rôle informatif et pédagogique des Conseillers d'Information et d'Orientation est primordial pour effectuer un choix d'orientation pertinent et épanouissant. La réorientation devrait être facilitée, par la mise en place de passerelles entre les différentes filières. Tous ces dispositifs visant également à aplanir les inégalités individuelles et sociales pour favoriser la réussite de tous, ce qui est l'une des missions fondamentales de l'école publique.

Pour atteindre cet objectif de réussite et placer l'enfant au cœur des apprentissages, la Loi d'Orientation de 1989 préconisait également de travailler, à l'école primaire, sous forme de cycle. Ce système est jugé intéressant mais nombreux sont ceux qui déplorent sa mise en place contraignante, faute de moyens humains : de même que les projets d'école, cette politique crée une surcharge de travail rarement prise en compte (dossiers à remplir, projets à rédiger...). Par exemple, dès 1989, des postes d'enseignants supplémentaires avaient été demandés pour pallier à ce problème et travailler efficacement dans cette nouvelle direction. Ils n'ont malheureusement pas été attribués dans les faits, hypothéquant les chances de réussite.

## 2. Définition des missions de l'école

- ◆ Instruire ou former ?

L'école doit instruire, c'est-à-dire assurer une formation de base qui fournira à l'individu les clefs pour s'adapter au monde de l'entreprise. A elle ensuite de prendre le relais et proposer des formation spécifiques à ses besoins.

◆ Instruire ou éduquer ?

Les principes fondamentaux de l'éducation doivent en premier lieu être abordés et pris en charge par la famille. Celle-ci assure la transmission des valeurs permettant aux individus de vivre en bonne intelligence dans la société. Ces principes constituent un socle sur lequel pourra s'appuyer l'école, afin de les prolonger et de les compléter. L'influence de l'école s'exerce surtout au niveau de la gestion du comportement de chaque enfant face au groupe-classe. Pour que l'école ait également le temps de s'acquitter de sa mission d'instruction, la responsabilité de la famille et de l'école doit être conjointe et équivalente dans l'éducation des enfants. La réussite de l'éducation ne peut-être garantie que par une parfaite coopération des deux parties. Par conséquent, au même titre que l'autorité des parents, celle de l'enseignant dans sa classe est une condition indispensable à la bonne assimilation par les enfants des règles de vie en société. Elle doit donc être réaffirmée et restaurée. Par ailleurs, il est important que les parents soient associés à la vie de l'école, que leur participation et leur coopération soit sollicitée pour favoriser l'entente entre ces deux partenaires, dans l'intérêt des enfants. En revanche, le choix des pratiques pédagogiques incombant exclusivement à l'enseignant, celles-ci ne sauraient être discutées par les parents.

◆ Que faut-il enseigner ?

Il apparaît nécessaire que l'école recentre ses efforts sur l'enseignement des savoirs fondamentaux : lire, écrire compter. Certes, ouvrir l'enfant au monde est important, mais sous couvert de diversification culturelle, le risque est grand de diluer les connaissances et ce faisant, de ne plus maîtriser la base. Ces savoirs de base, que tout un chacun se doit de posséder, sont à définir cependant avec précision : en effet, dans le cadre de la construction européenne, la maîtrise de certaines compétences (l'anglais par exemple) plus accessoires naguère, se révèlent d'un enjeu capital actuellement. Mais la conservation de notre richesse culturelle passe aussi par la préservation de la diversité dans les savoirs à enseigner et les disciplines à aborder.

## Réunion du samedi 13 décembre 2003 de 8h30 à 11h Questions prospectives :

### 1. La scolarisation des élèves handicapés ou atteints de maladies graves

L'intégration en milieu scolaire, d'un enfant handicapé ou gravement malade est bénéfique autant pour lui-même que pour les autres enfants de sa classe. Elle ne doit cependant pas s'effectuer à n'importe quel prix sans que certaines conditions ne soient réunies. Pour intégrer efficacement, il s'agirait donc de revoir les modalités des intégrations, de permettre aux enseignants de se former dans le cadre professionnel (et non pas, uniquement, sur la base du bénévolat...) et d'allouer des moyens matériels (notamment en termes d'auxiliaires de vie formés). Il est important aussi de mettre en exergue le travail très efficace mené par l'enseignement spécialisé en charge des enfants dont l'intégration n'est pas possible.

### 2. La lutte contre la violence et les incivilités

Il faut le répéter, la transmission des valeurs de respect de soi-même et d'autrui et des règles de vie en société, qui prohibent la violence, est en premier lieu du ressort des parents, relayés par l'école. Pour autant qu'ils soient posés et assimilés par les enfants, seuls ces principes peuvent prévenir et enrayer la violence qui régit trop souvent les rapports humains. Malheureusement, certains parents sont démissionnaires, ne s'acquittent pas de ces tâches ou fuient leurs responsabilités. Pour leur en faire prendre conscience, plusieurs solutions peuvent être envisagées : certains préconisent la suppression des allocations familiales, tandis que d'autres diront que 2000 € mensuels de revenu minimum permettront aux plus démunis d'éduquer leurs enfants. Cependant, la violence n'est pas du seul fait des plus défavorisés et la politique de l'assistantat n'est pas forcément la plus judicieuse et la plus efficace.

Rappelons-le, les valeurs partagées par les membres de notre société - et qui en assurent la cohésion - s'appuient sur un dénominateur commun. En Europe, nous sommes en

effet les héritiers d'une tradition judéo-chrétienne dont le non-respect est également la marque d'une forme d'incivilité.

Pour pouvoir les respecter et adhérer aux valeurs transmises, les enfants doivent avoir une image valorisante de leurs parents. La lutte contre la violence passe donc par le renforcement de l'autorité des parents ainsi que de celle du maître dans sa classe. Elle est un préalable nécessaire pour mettre en place les règles destinées à pallier aux effets pervers engendrés par la société actuelle, qui favorise l'individualisme et l'agressivité (publicités, jeux vidéos etc....).

### 3. Les relations à établir entre les membres de la communauté éducative (entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves)

Il est essentiel de favoriser le travail d'équipe au sein de chaque école pour afficher une conduite cohérente face aux éventuels problèmes rencontrés et réussir à atteindre des objectifs communs en terme de réussite des élèves. Pour cela, il est important d'aider les jeunes enseignants à s'intégrer dans l'équipe pédagogique.

Pour que les relations entre maîtres et élèves soient empreintes de respect, il apparaît important de préserver une barrière générationnelle et statutaire, symbolisée, par exemple, par le vouvoiement de l'élève à l'enseignant et l'usage d'un registre de langue qui exclue toute familiarité.

Pour assurer l'épanouissement de l'élève à l'école, parents et enseignants ont tout intérêt à coopérer. L'accès à l'école des parents d'élève en difficultés est d'autant plus à faciliter. Enfin, il faut souligner le rôle des parents d'élèves élus aux conseils des écoles, qui servent de relais et de caisse de résonance auprès des autres parents de l'école, des enseignants et des municipalités.

### Conclusion

Au terme de ces deux demi-journées de débat, trois priorités nécessaires à l'évolution de l'école se dégagent :

1. Assurer une meilleure distribution des moyens humains et financiers.
2. Recentrer les tâches de l'école sur l'enseignement des savoirs fondamentaux.

3. Renforcer l'autorité de l'enseignant dans sa classe et réaffirmer le rôle fondamental des parents dans l'éducation des enfants.